

À VÉLO, À PIED OU EN VOITURE VERS L'ÉCOLE, EN TOUTE SÉCURITÉ !

ARTICLES

[mise à jour : 09/2022]



Qu'on soit piéton, cycliste ou automobiliste, on peut tous contribuer à la sécurité sur le chemin de l'école.

Le trajet vers l'école génère de nombreux accidents et les enfants sont particulièrement vulnérables. Plutôt que de se barricader dans des véhicules toujours plus gros, on adopte des mesures de prévention élémentaires mais trop souvent oubliées et on réclame de meilleurs aménagements s'il y a lieu.

> Lire aussi : [Moins de voiture en famille : 4 bénéfices à relever le défi](#)

Sommaire

- [La sécurité, c'est l'affaire de tous](#)
 - [En tant qu'automobiliste](#)
 - [En tant que cycliste](#)
 - [En tant que piéton](#)
 - [En trottinette électrique](#)
- [Repenser les abords des écoles](#)
 - [Les rues scolaires pour plus de sécurité](#)
 - [Rendre les enfants autonomes, à partir de quel âge ?](#)

- [Des activités pour apprendre à circuler](#)
 - [Brevet du cycliste](#)
 - [Défi « Emile serpent mobile »](#)
 - [Défi « Marche tes 5 minutes »](#)
 - [Bike Expérience](#)
 - [Formations vélo](#)

La sécurité, c'est l'affaire de tous

Certaines astuces permettent d'augmenter fortement la sécurité lorsque l'on interagit avec d'autres usagers de la route. C'est intéressant de pouvoir **se mettre à la place des autres** pour se rendre compte des difficultés qu'ils peuvent rencontrer et minimiser les situations de risque.

Dans tous les cas, respecter le Code de la route est essentiel. Un mot clé pour la sécurité est le **contact visuel**. Cela permet de s'assurer que l'autre utilisateur nous a vu et tiendra compte de nous. C'est aussi une question de courtoisie.

Voici quelques rappels et conseils pour prendre la route en toute sécurité.

En tant qu'automobiliste

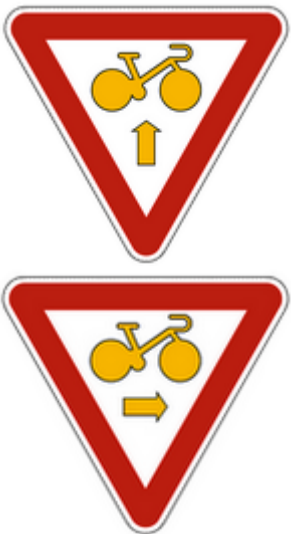
- On attache correctement les enfants, même pour des trajets courts.^[1] **Ceinture de sécurité pour tout le monde**, avec un rehausseur ou un siège adapté pour les enfants en-dessous de 1,35 m (c'est obligatoire !). Et on ne transporte jamais plus d'enfants qu'il n'y a de ceintures dans la voiture.
- On veille à **respecter les limitations de vitesse** et à **anticiper** : ralentir à l'approche d'un passage pour piétons, laisser la priorité à ceux qui veulent traverser, attendre que le piéton soit complètement passé avant de redémarrer pour ne pas lui mettre la pression...
- Pour rappel, il est **interdit d'utiliser un smartphone** en conduisant, ça détourne l'attention de la route et on risque de voir trop tard un cycliste ou un piéton.
- Certaines règles du Code de la route sont encore mal comprises par les automobilistes et peuvent être à l'origine de tensions.



Dans les **rues cyclables**, la vitesse est limitée à **30 km/h** et il est **interdit aux automobilistes de dépasser les vélos**. Les cyclistes peuvent rouler au milieu de la chaussée.



Les [sens uniques limités](#) (SUL) **permettent aux cyclistes d'emprunter des "sens interdits"** (c'est-à-dire des voies qui sont interdites aux voitures dans ce sens de circulation). Cela permet de prendre des raccourcis, de diminuer le risque d'ouverture intempestive d'une portière de voiture et d'établir un contact visuel avec la voiture qui arrive en face.



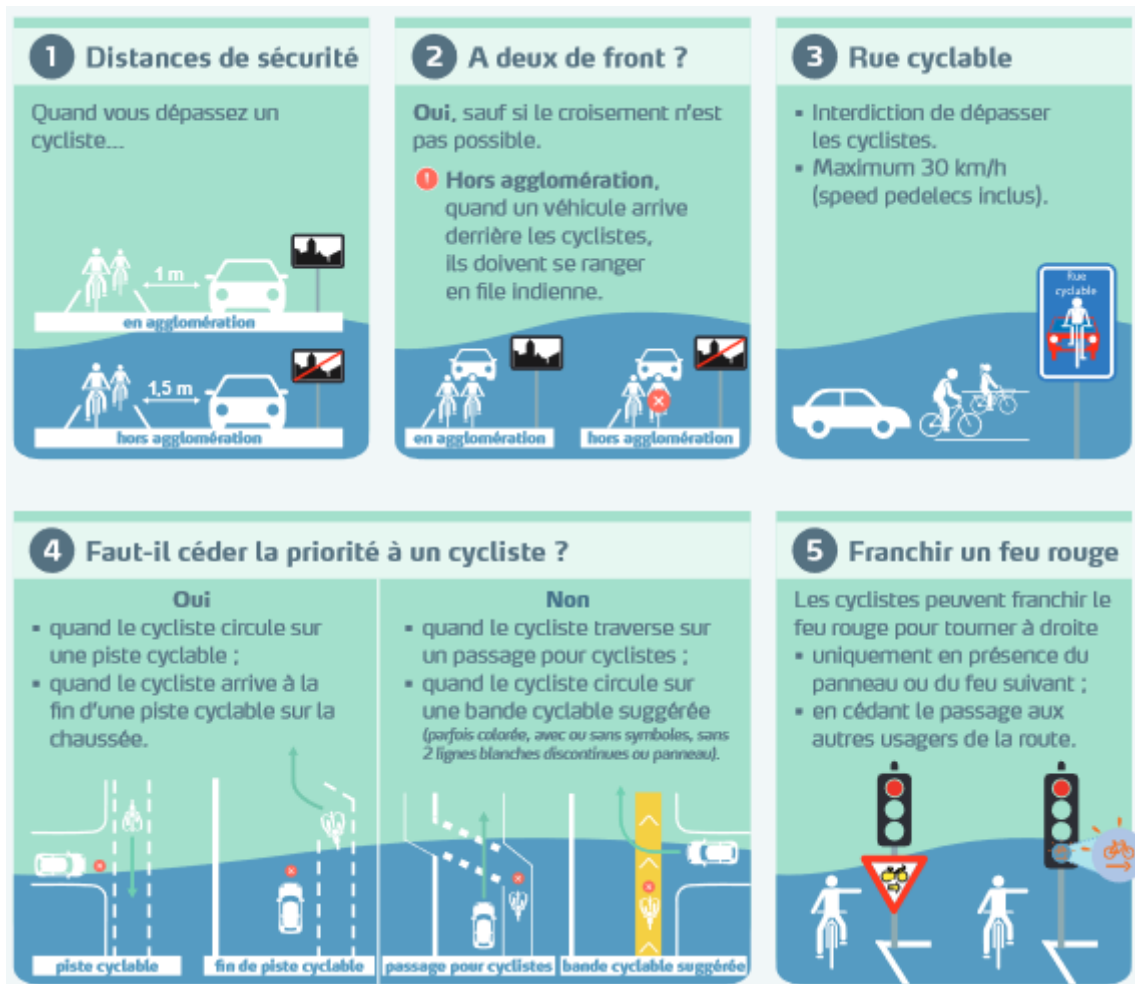
À certains carrefours, **les cyclistes peuvent passer au feu rouge et continuer tout droit ou tourner à droite**, à condition de **respecter la priorité** des autres usagers (notamment les piétons qui traversent).



Quand on dépasse un cycliste, on s'écarte suffisamment (**minimum 1 m en agglomération et 1,5 m hors agglomération**) pour éviter de le toucher, de le mettre en danger ou simplement de le stresser.



Les voitures doivent s'arrêter avant les [sas vélos](#). Ceux-ci permettent aux cyclistes de se mettre devant les voitures aux feux rouges et de démarrer les premiers.



Cette [fiche d'information](#) du SPF Mobilité résume bien les règles de partage de la route avec les cyclistes.

- **On évite de se garer n'importe où** même si ce n'est « que pour 5 minutes ». Fini de se mettre en double file, de stationner sur une piste cyclable, sur un trottoir...
- On se gare **suffisamment loin des passages piétons**.



Un exemple de mauvais parking. En dépassant ainsi sur le passage pour piétons, l'automobiliste réduit fortement la visibilité de ceux-ci, surtout pour les enfants qui voient difficilement au-dessus de

voitures.

- On prend l'habitude d'**ouvrir la porte du conducteur avec la main droite** pour sortir de son véhicule. Cela oblige à se retourner et à vérifier si un cycliste est sur le point de passer et d'éviter d'ouvrir sa portière à ce moment-là.

En tant que cycliste

- On fait en sorte d'**être le plus visible possible** (pas seulement la nuit). Même un automobiliste prudent peut être surpris par un cycliste qu'il n'avait pas tout de suite remarqué. Le gilet fluo est le meilleur allié (c'est moche, ça ne va avec rien mais ça sauve des vies). On évite à tout prix de porter des vêtements gris ou sombres qui ne contrastent pas assez avec la route.
- On fait particulièrement **attention en automne et en hiver**. Lorsque la durée du jour diminue, le nombre d'accidents monte en flèche par manque de visibilité des cyclistes et des piétons. **Un bon éclairage en plus du gilet fluo** augmente la visibilité.
> Lire aussi : [À vélo en hiver, tout roule !](#)
- **On roule aux endroits prévus** : sur la piste cyclable quand elle est praticable, sur la chaussée à défaut (à un mètre des voitures stationnées). Seuls les enfants jusqu'à 10 ans peuvent rouler sur le trottoir.
- **On indique clairement son intention de changer de direction** en levant le bras et **on observe le trafic** pour anticiper les mouvements des autres usagers. On cherche un contact visuel avec les autres usagers (automobilistes, piétons, autres vélos...) afin d'éviter des situations de malentendu.
- **Attention aux véhicules lourds (bus, camions) qui ont des angles morts importants** (zone dans laquelle le chauffeur ne sait pas voir les autres utilisateurs). Au feu rouge, on ne se place pas juste devant, juste derrière ou à côté d'un camion car le chauffeur ne peut pas voir ces espaces. De même, à l'approche d'un carrefour on évite de dépasser un camion car celui-ci peut tourner sans aucune possibilité de voir un cycliste.



- **Les trams sont toujours prioritaires**. Attention à leurs rails : on les prend de biais pour ne pas coincer une roue dedans, ce qui provoque rapidement un déséquilibre.
- Tout comme pour les automobilistes, **l'utilisation d'un smartphone en roulant est interdit**. Par contre il est permis d'avoir des écouteurs dans les oreilles. On veille à pouvoir encore entendre les bruits de la circulation pour avoir une bonne perception de ce que font les

autres usagers.

- **Porter un casque est vivement conseillé**, même si ce n'est pas obligatoire.
- Parfois, le chemin le plus court n'est pas le meilleur. On n'hésite pas à **emprunter des itinéraires moins fréquentés** pour améliorer sa sécurité. On peut aussi éviter les dénivelés trop importants. Des outils comme [GeoVelo.fr](https://www.geo-velo.fr) permettent de choisir les itinéraires en fonction des aménagements vélo. Malheureusement, les aménagements laissent souvent à désirer. L'idéal est d'avoir une piste cyclable séparée de la circulation mais c'est loin d'être la norme.

> Lire aussi : [**Pluie, transport des enfants, sécurité... 9 freins au vélo \(et nos conseils pour les surmonter\)**](#)

En tant que piéton

- On y pense moins mais les piétons peuvent également être insuffisamment visibles. Des vêtements clairs, surtout en automne et en hiver augmentent la **visibilité**.
- On traverse aux **passages pour piétons** et on respecte les feux de signalisation. Les piétons sont prioritaires aux passages pour piétons. Toutefois, il faut toujours s'assurer que les voitures ou autres utilisateurs sont suffisamment loin pour avoir le temps de ralentir et chercher le contact visuel.
- Évidemment **on lève les yeux de son smartphone avant toute traversée**. Même quand le feu passe au vert pour les piétons, on reste attentif avant de traverser, certains automobilistes tournent et n'anticipent pas la traversée d'un piéton.

En trottinette électrique

- **On adapte sa vitesse** en fonction de la visibilité, de l'état de la chaussée et des autres usagers.
- **On anticipe le comportement des autres usagers**, en particulier aux passages pour piétons, quand on dépasse un vélo, quand on remonte une file de voitures à l'arrêt...
- Attention aux ouvertures de portières de voitures stationnées, garder suffisamment de distance.
- **On porte un casque** (même si ce n'est pas obligatoire) ! Beaucoup d'accidents de trottinette n'impliquent pas d'autres usagers : les petites roues, les trous dans la route, l'inexpérience de l'utilisateur et parfois l'alcoolémie forment un cocktail explosif.

Les trottinettes électriques sont silencieuses et rapides, de quoi inciter à être particulièrement vigilant. On se méfie surtout quand on utilise des trottinettes en libre-service car, contrairement aux trottinettes personnelles, on n'en connaît pas toujours le comportement dans certaines situations (freinage d'urgence, trous dans la chaussée...).

On s'informe aussi sur les nouvelles règles, qui sont d'application depuis juillet 2022 : âge minimal de 16 ans, interdiction d'être à deux sur un engin, interdiction de rouler sur les trottoirs...

> Lire aussi : [**Où et comment rouler à trottinette, gyroroue, hoverboard... ?**](#)

Repenser les abords des écoles

En matière de sécurité, la vitesse des voitures est un facteur décisif, mais ce n'est pas le seul. Les écoles sont déjà obligatoirement en zone 30. Malgré cela, trop de voitures dépassent la limite.

> Lire aussi : [**Zone 30 & co : pourquoi réduire la vitesse des voitures en ville ?**](#)

C'est d'autant plus important de réduire la vitesse que les enfants plus jeunes n'ont **pas encore une bonne perception des vitesses et des distances**. Un enfant n'est pas capable d'anticiper seul les dangers de la route avant 12 ans, d'après l'AWSR (Agence Wallonne pour la Sécurité Routière).

Les rues scolaires pour plus de sécurité

Les rues scolaires se développent en Flandre et à Bruxelles. Il s'agit de **fermer des tronçons de rue(s)** autour de l'école le matin et le soir, voire toute la journée, pour rendre les alentours de l'école plus sûrs.

Bien entendu, cela ne s'improvise pas : il faut tenir compte de la circulation des riverains, éviter de reporter les nuisances un peu plus loin (et donc avoir des possibilités de stationnement), etc. Cela demande également une grande implication des parents et de l'école pour avoir une présence physique à l'entrée de ces zones afin d'aiguiller les automobilistes.

Les rues scolaires sont entrées dans le Code de la route en 2018 et on peut espérer qu'elles fleurissent également en Wallonie là où c'est possible.

Rendre les enfants autonomes, à partir de quel âge ?

Selon la Ligue des familles^[2], 25 % des parents permettent à **leurs enfants de se déplacer seuls à partir de 8 ans et 55 % à partir de 12 ans**. Une autonomisation précoce peut être encouragée mais il faut que tout le monde joue le jeu de la sécurité : des automobilistes qui ralentissent et font attention, des enfants qui regardent correctement avant de traverser, des trottoirs suffisamment larges...

L'institut VIAS a communiqué des chiffres effarants à propos des accidents impliquant des enfants sur le chemin de l'école^[3]. Entre 2017 et 2021, 13 enfants ont été victimes d'un accident chaque jour, malgré la diminution de trafic observée pendant la pandémie.

En Wallonie, un enfant sur trois victime d'accident l'était en tant que passager d'une voiture. À Bruxelles, ce sont surtout les piétons qui sont impliqués (60 %) et en Flandre ce sont plutôt les cyclistes (51 %).

Deux tranches d'âges sont particulièrement vulnérables : les enfants de 12 ans (lorsqu'ils commencent à aller seuls à l'école) et les jeunes de 16 ans, en particulier les garçons (lorsqu'ils adoptent d'autres moyens de locomotion comme un scooter).

Malgré cela, VIAS encourage les parents à laisser leurs enfants se rendre seuls à l'école, moyennant quelques précautions.

Des activités pour apprendre à circuler

Les bons réflexes, cela s'apprend. De nombreuses activités sont proposées par des associations pour encourager la marche et le vélo en toute sécurité. Certaines sont orientées vers la mise en place de solutions de mobilité pour les enfants.

> **Écouter [les astuces mobilité d'Isabelle et ses 2 fils dans l'épisode 3 de notre podcast « écoconso & vous »](#).**

Brevet du cycliste

[Ce brevet, organisé par Pro Velo](#), est destiné aux élèves à partir de 10 ans (5^e et 6^e primaire). Les enfants apprennent à **rouler à vélo dans les alentours de l'école**. Tenir en équilibre, analyser les déplacements des différents usagers, comprendre les panneaux routiers, autant d'éléments qui feront de l'enfant un acteur de la mobilité.

À l'issue d'une formation théorique et pratique d'une trentaine d'heures, les enfants parcourent un circuit sous l'œil d'observateurs qui évaluent leur maîtrise du vélo.

Défi « Emile serpent mobile »

[Cette expérience pédagogique est proposée par Empreintes](#) dans les écoles. Elle vise à **promouvoir les alternatives à l'autosolisme** (faire des déplacements seul dans sa voiture) sur le chemin de l'école : marche, vélo, transports en commun et covoiturage.

Chaque classe participante se fixe un objectif d'alternatives à la voiture en solo (façon de parler car y a bien un parent derrière le volant). Pendant les deux semaines du défi, un comptage à main levée est organisé chaque matin pour vérifier si l'objectif est atteint.

Un grand serpent est affiché dans l'école et les élèves y collent autant de gommettes que de trajets réalisés en mode alternatif.

Défi « Marche tes 5 minutes »

Une approche intéressante pour diminuer les embouteillages devant les écoles est d'utiliser des **parkings situés à proximité** et de faire le reste à pied. C'est positif pour l'enfant de marcher, de découvrir les alentours de son école. C'est aussi agréable pour les parents : il y a moins de stress lié à la difficulté de se garer et on peut croiser d'autres parents qui emmènent également leur enfant à pied. Ca contribue aussi à plus de sécurité et un air de meilleure qualité aux abords des écoles.

> Plus d'infos sur [les bénéfices santé de la marche et du vélo sur le chemin de l'école](#).

L'association [Tous à pied](#) propose un défi dans le cadre de la semaine de la mobilité : marche tes 5 minutes.

D'autres activités sont orientées sont destinées aux adultes, pour les aider à se sentir à l'aise à vélo dans le trafic.

Bike Expérience

Avec [Bike Experience](#), Pro Velo (avec le soutien de Bruxelles-Mobilité), propose à l'adulte de se (re)mettre en selle avec le soutien d'un cycliste expérimenté.

Un premier afterwork est consacré à la théorie, pour passer en revue les différents points importants en matière de respect du Code de la route et de sécurité, suivi d'un tour à vélo. Et si on n'a pas encore de vélo, on nous en prête un ! Ensuite, **un coach nous accompagne sur trois trajets** (par exemple domicile-travail). C'est entièrement gratuit, et l'afterwork est organisé chaque mois. Et peut-être qu'un jour on deviendra soi-même coach ?

Formations vélo

Rouler à vélo dans le trafic peut constituer un frein à la pratique du vélo. Pro Velo et le GRACQ proposent des formations pour **prendre sa place sur la route en toute sécurité**.

> Lire : [Apprendre à rouler dans la circulation](#)

[1] L'AWSR indique qu'en voiture, un enfant sur quatre n'est pas attaché correctement. Cela multiplie les risques de blessure ou de décès par trois.

[2] Enquête de la Ligue des familles menées auprès de 1700 parents « [Tais-toi et rame](#) », décembre 2019.

[3] Institut VIAS, [communiqué de presse du 23 août 2022](#).

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Liens

[1] <mailto:jmoerman@ecoconso.be>

[2] <https://www.ecoconso.be/fr/content/conditions-dutilisation-de-nos-contenus>

[3] <https://www.ecoconso.be/fr/content/moins-utiliser-la-voiture-en-famille-quels-sont-les-benefices>

[4] <https://www.police.be/5998/fr/actualites/securite-routiere-les-sens-unique-limites>

[5] <https://securotheque.wallonie.be/b-dimensionnement-horizontal/b-largeur-de-voiries-profil-en-travers/b-carrefours/b-feux/signalisation-lumineuse-de-circulation-gestion-cyclistes#1fc8d9af-2e8b-4413-b05e-1a4b3719aa34>

[6] https://mobilit.belgium.be/sites/default/files/2020_fod_fietsers_druk_fr.pdf

[7] <https://www.ecoconso.be/fr/content/velo-en-hiver-tout-roule>

[8] <https://www.aws.be/securite-routiere/angle-mort/>

[9] <https://geovelo.fr>

[10] <https://www.ecoconso.be/fr/content/pluie-transport-des-enfants-securite-9-freins-au-velo-et-nos-conseils-pour-les-surmonter>

[11] <https://www.ecoconso.be/fr/content/ou-et-comment-rouler-trottinette-gyroroue-hoverboard>

[12] <https://www.ecoconso.be/fr/content/zone-30-co-pourquoi-reduire-la-vitesse-des-voitures-en-ville>

[13] <http://www.ecoconso.be/fr/podcasts-generations#tab5>

[14] http://www.provelo.org/fr/page/brevet_du_cycliste

[15] https://www.provelo.org/fr/page/brevet_du_cycliste

[16] <http://www.empreintes.be/emile/>

[17] https://www.ecoconso.be/fr/content/moins-de-voiture-en-famille-4-benefices-relever-le-defi#_Toc114152195

[18] <https://www.tousapied.be/nos-projets/marche-tes-5-minutes/>

[19] <https://bikeexperience.brussels>

[20] https://www.ecoconso.be/fr/content/pluie-transport-des-enfants-securite-9-freins-au-velo-et-nos-conseils-pour-les-surmonter#_Toc82619159

[21] <https://liguedesfamilles.be/article/mobilite-des-parents>

[22] <https://www.vias.be/fr/newsroom/12-et-16-ans-ages-a-risque-pour-les-enfants-sur-le-chemin-de-lecole/>